

La présidence paritaire de l'Agirc-Arrco annonce le départ de Didier Weckner

Paris, 27 mars 2025

Après 12 années passées au sein de la présidence paritaire de l'Agirc-Arrco, Didier Weckner, représentant du MEDEF et Président du régime de retraite complémentaire des salariés du secteur privé a annoncé en conseil d'administration ce 27 mars qu'il quittera ses fonctions début avril, pour prendre sa retraite. Son successeur sera élu par le prochain conseil d'administration.

L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les organisations syndicales et patronales, qui se sont réunies en conseil d'administration ce jeudi 27 mars 2025.

Lors du conseil d'administration, Didier Weckner a remercié tous les administrateurs et les équipes opérationnelles de l'Agirc-Arrco : *« je suis très fier du chemin que nous avons parcouru [...] Nous avons accompli, ensemble, tant de choses : une amélioration continue de la qualité de service et de l'efficacité opérationnelle, la professionnalisation technique dans les travaux destinés à éclairer les négociations, des progrès notables en matière d'efficience, une réduction importante des frais généraux, la réorganisation de la gestion financière, l'amélioration de la transparence et tant d'autres choses encore... ».*

Pour sa part, Brigitte Pisa (CFDT), Vice-présidente du conseil d'administration a remercié Didier Weckner pour *« son engagement constant, son sens du dialogue, sa capacité à faire avancer collectivement les sujets qui ont marqué en profondeur l'Agirc-Arrco comme l'inter-régimes, et le fonctionnement serein de la gouvernance du régime ».*



Âgé de 62 ans, Didier Weckner assure depuis 2013 la présidence en alternance de l'Arrco puis de l'Agirc-Arrco au titre du collège des employeurs depuis 2013.

Il est membre du Bureau de la Commission réforme de la protection sociale du MEDEF, et également Président en alternance du GIP Union Retraite depuis 2017.

Il a effectué l'essentiel de sa carrière dans le groupe AXA, au sein duquel il a exercé différentes responsabilités de direction générale, notamment en charge des Assurances Collectives (Retraite et Protection sociale des salariés des entreprises en France et à l'international) et de la Santé ; Didier Weckner est conseiller stratégie Santé pour le groupe AXA et AXA France.

À propos de l'Agirc-Arrco

L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 27 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs et 1,8 million d'entreprises adhèrent au régime. 14 millions de retraités perçoivent, chaque mois, une retraite complémentaire Agirc-Arrco. Le montant total annuel des allocations versées par le régime s'élève à près de 100 milliards d'euros.

Pour plus d'informations : www.agirc-arrco.fr

Contacts presse

Virginie BELLOIR - Agirc-Arrco - dc.presse@agirc-arrco.fr - 06 99 66 84 94

Josias Christian NWOS A KOKO – Agirc-Arrco - dc.presse@agirc-arrco.fr